

LE JOUR

1 septembre 1954

PHILOSOPHIE DE CONFSSIONALISME AU LIBAN

Le confessionnalisme est « l'attachement étroit à une confession religieuse ». C'est la définition du dictionnaire et il est clair que c'est chez nous le cas. Mais le confessionnalisme au Liban signifie autre chose. Il est la garantie d'une représentation politique et sociale équitable pour des minorités confessionnelles associées.

Qu'on le veuille ou non une confession, au sens large du mot, c'est une forme de civilisation. On dit justement la « civilisation chrétienne » et la « civilisation de l'Islam ». Par dessus le fond commun, ce sont les statuts personnels qui font les différences et les nuances. Les civilisations cohabitent au Liban dans un esprit de fraternité et de tolérance particulièrement heureux. Nous-mêmes, nous ne manquons pas une occasion de montrer dans cette tolérance un complément nécessaire de la vertu de la foi, qu'accompagnent la charité et l'espérance comme des sœurs. Tout ce qui est en notre pouvoir, nous le faisons pour rapprocher intimement les uns des autres ceux qui reconnaissent le Dieu unique et qui l'adorent. Et nous désirons pour tous les citoyens de ce pays comme pour toute l'humanité le règne de Dieu et sa justice.

Cela dit, la position confessionnelle au Liban paraît naturelle et légitime. Si une doctrine politique crée à l'intérieur d'un parti des liens intellectuels et moraux, il est plus normal encore qu'une métaphysique, qui commande dans une large mesure la législation temporelle, en crée elle aussi et de plus forts.

Nous sommes moins choqués que d'autres, qui affectent naïvement de grands airs scandalisés et une science profonde, par cette situation de confessionnalisme au Liban qui est avant tout un facteur d'ordre et de paix.

Il est temps que la politique devienne souple et vivante pour s'adapter partout aux réalités et aux nécessités nationales. Il est temps que la théorie dure et sèche s'incline devant l'esprit qui s'émeut et devant la chair qui palpète. Le Liban est fait de minorités confessionnelles associées. Ces minorités se présentent sous l'étiquette confessionnelle par ce que le Liban a toujours été le refuge de la liberté de conscience. Cela a été possible à cause de la situation géographique du Liban, pays de montagne où il a toujours été possible de se défendre, et pays maritime d'où il a toujours été facile de prendre la mer.

Pourquoi vouloir modifier brutalement ce que les siècles ont fait ? Quelle bizarrerie de l'esprit prétendra mettre le préjugé laïc au-dessus d'une position plus générale et plus humaine de l'intelligence ? Malgré beaucoup d'erreurs et d'abus, c'est le confessionnalisme qui a enseigné au Liban la tolérance. C'est le voisinage immédiat des cultes et des liturgies, c'est la longue habitude de vivre en commun, c'est la fréquentation, l'estime, l'amitié réciproques et la connaissance approfondie des uns par les autres qui nous ont conduits à l'équilibre où nous sommes. Nous voyons pour notre part, sur le plan politique un espace plus grand entre un communiste et un citoyen qui ne l'est pas qu'entre maronite et un chiite ou un grec-orthodoxe et un sunnite par exemple : et maints pays européens, parmi les plus avancés, comptent

dans leur parlement et dans leur gouvernement des représentants qui portent politiquement l'étiquette confessionnelle.

Le cas du Liban n'est nullement celui d'un peuple arriéré ; c'est un cas original et c'est tout. Aucun pays au monde ne se trouve au point confessionnel, et à ce degré, dans la situation du Liban. D'autre part les pays qu'on croit les plus modernes affichent parfois une extrême intolérance. C'est le cas des Etats-Unis par exemple quand un candidat catholique à la présidence des Etats-Unis est sur les rangs.

Nous ne confondons en rien la religion avec la politique et nous savons rendre exactement à César ce qui est à César ; mais la primauté même du spirituel justifie, en un sens, le fait libanais et l'explique. L'équilibre libanais à base confessionnelle n'est pas un équilibre arbitraire. Ce n'est nullement le préjugé qui l'a fait ; c'est la nécessité de reconnaître des particularités qui vont aussi loin que celles des partis politiques entre eux. Avec le temps ces différences peuvent s'atténuer et lentement disparaître. Actuellement la raison d'être du Liban est justement dans l'équilibre confessionnel qui le caractérise et qui se manifeste d'abord sur le plan du pouvoir législatif. Pour nous réformer, commençons par renoncer à la confession en faveur du mérite à l'intérieur de l'administration. Cela paraît tellement plus naturel.